

13. Il y a eu une poussée manifeste des entrées d'IED en provenance de l'UE en 2000 avec, en tête de liste, l'achat de Newbridge par Alcatel et l'acquisition de Seagram par le groupe Vivendi.
14. Cette section est fondée sur le travail de Sancak (2000a), notamment les diapositives qui se trouvent aux pages 26-28.
15. Cette section est fondée sur le travail de Sancak (2000b), notamment les diapositives qui se trouvent aux pages 26-28.
16. Pour simplifier la présentation, les coefficients des variables nominales des secteurs et des pays ne sont pas présentés ici. Voir la description détaillée du modèle et les résultats de régression complets présentés l'appendice A.
17. Rao et Lemprière (1992) observent aussi une tendance significative à la baisse de la pénétration des exportations du Canada (la part des exportations du Canada dans la demande apparente) dans la CE.
18. Le droit tarifaire moyen, pondéré en fonction des échanges commerciaux, appliqué par l'UE aux exportations canadiennes atteignait 4,28 p. 100 en 1999.
19. Ainsi, dans leur étude, le modèle économétrique employé par Rao et Lemprière repose sur des équations structurelles du commerce international. Leur analyse est centrée sur les liens entre la productivité, les coûts et les échanges commerciaux du Canada. Malheureusement, en raison de la nature très différente de la méthode économétrique employée ici, il est difficile de faire une comparaison directe des résultats des deux études.
20. L'Accord de libre-échange UE-Mexique peut être consulté à l'adresse http://europa.eu.int/com/trade/bilateral/mexico/ftapr_en.htm.
21. Nous faisons l'hypothèse que les droits de douane figurant dans la base de données GTAP traduisent les barrières non tarifaires restantes dans les secteurs de l'Agriculture et des Aliments transformés.
22. Techniquement, les effets de bien-être sont mesurés par la méthode de la variation équivalente. Les gains de bien-être ont deux composantes : les gains d'efficacité au niveau de la répartition des ressources et l'amélioration des termes de l'échange. Les gains d'efficacité dans la répartition des ressources proviennent des améliorations au niveau la production des biens pour lesquels le Canada a un avantage comparé, tandis que l'amélioration des termes de l'échange signifient qu'à cause de la libéralisation des échanges, les exportations canadiennes reçoivent une évaluation supérieure sur les marchés mondiaux et les importations canadiennes peuvent être achetées à des prix inférieurs.
23. Cameron et Loukine font état d'une perte de bien-être comparable pour l'UE en conséquence de l'élargissement de l'Union européenne.